

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2017

Réuni le vendredi dix-sept février deux mil dix-sept à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, LEFRANÇOIS, MARY, THIZEAU, VERMOND.
Messieurs BAILLY, BICHEREAU, FONTENY, IMBAULT, THOREAU.

Étaient excusés : Messieurs BONNOT et URBAIN.

Était absente : Madame GALLOIS.

Monsieur BONNOT a donné pouvoir à Monsieur FONTENY.

STATION D'ÉPURATION

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'entreprendre la reconstruction d'une station d'épuration. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à ce projet s'élève à : 1 451 530.00 € pour la reconstruction de la station d'épuration, 200 000.00 € pour la canalisation des rejets dans la Rère et 35 080.00 € pour la maîtrise d'œuvre, soit un total de 1 686 610.00 €.

Ces travaux seront subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'État et le Conseil Départemental.

Un emprunt sera réalisé sur 30 ans ou 40 ans selon les taux.

Le Maire est chargé d'effectuer toutes les demandes de subvention.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil, considérant que la Commune ne souhaite pas perdre sa compétence en matière de PLU afin de maîtriser la cadre de vie et l'aménagement de son territoire, refuse le transfert de compétence en matière de PLU à la Communauté de Communes des Villages de la Forêt.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Le conseil décide de demander des subventions à l'État et au Conseil Départemental pour les travaux d'accessibilité qui sont programmés cette année à l'école et au gîte des Pins.

SDE 18 : CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Le conseil municipal décide d'adhérer au SDE 18 pour le conseil en énergie partagé.

Des aides seront alors accordées pour les frais d'expertise thermique et les travaux d'isolation entrepris.

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commande pour « l'acquisition de matériel dans le cadre de l'entretien durable des espaces verts et publics » pour une durée de 3 ans selon les modalités de la convention constitutive.

CONTRAT D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE DE TRAVAIL

Pour les nouvelles activités pédagogiques, Madame Djamila VIGINIER-NEVÉ sera recrutée du 27 février au 07 avril 2017.

TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS

Le conseil fixe les tarifs du centre de loisirs pour 2017 comme suit :

2017		≤400€	401€ ≤ QF < 586€	587€ ≤ QF < 1000€	QF ≥ 1001€
Nançay	2 semaines	100 €	110 €	120 €	130 €
	3 semaines	145 €	155 €	165 €	175 €
Extérieurs	2 semaines	105 €	115 €	125 €	135 €
	3 semaines	155 €	165 €	175 €	185 €
Semaine avec camp + 20 € pour les enfants à partir de 9 ans					

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le Maire informe le conseil que des personnes vont réaliser un biopic sur la vie d'Alain Fournier.
- ✓ Le Maire montre le diaporama de présentation de la Commune (article et photos des site touristiques). Ce document servira de base pour réaliser le « dépliant plan guide touristique » sur Nançay.
- ✓ Les dossiers de demandes de subvention seront transmis aux associations.
- ✓ Le Maire porte à la connaissance du conseil que les agents recenseurs n'ont pas toujours été bien accueillis par certains habitants. Dont acte.

Le Maire,